

(1)

( N° 168. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 29 AVRIL 1886.

---

Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics (1).

---

### AMENDEMENT.

---

Je propose de diviser l'article 2 en trois articles distincts libellés comme suit :

ART. 2. — Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, des eaux et forêts, de l'industrie, des sciences et des beaux-arts.

ART. 3. — Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de la direction générale des ponts et chaussées.

ART. 4. — Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de la direction générale des mines.

A. HOUZEAU.

---

(1) Budget, n° 84, VII (session de 1884-1885).  
Amendements du Gouvernement, n° 5, VII et 462.  
Rapport, n° 111.